

# Nous trois



**Dimanche 24 novembre 2019**

Le Groupe Visites-SpectacleExpo « 55+ d'Ecublens » vous propose d'assister à un spectacle avec Pascal Lopinat, Victor Poltier et Eugénie Rebetez. Mise en scène Eugénie Rebetez.

Après plusieurs années de travail en solo, Eugénie Rebetez ouvre le champ des possibles, grâce à sa résidence, en invitant sur le plateau deux nouveaux partenaires de jeu. Avec le musicien Pascal Lopinat et le comédien Victor Poltier, elle crée *Nous trois*, une pièce sur la famille. À travers les figures du père, de la mère et de l'enfant, elle cherche à sonder la dynamique des relations entre des personnes liées à la vie à la mort. Qu'est-ce qui définit une famille ? Qu'est-ce qui fait qu'on arrive à vivre ensemble, à partager son intimité ? Comment chacun parvient-il à jouer son rôle ? Qu'est-ce qu'on donne et qu'est-ce qu'on reçoit ? Au sein de ce cocon rempli d'humour et de tendresse, les émotions sont vives, tranchantes, à rebrousse-poil.

**Rendez-vous à 16h15** devant le centre socioculturel d'Ecublens. Déplacement en covoiturage, prévoir 2CHF pour votre chauffeur. Spectacle à 17h00.

**Nombre de participants limité en fonction du nombre de véhicules à disposition et des places de théâtre disponibles au moment de votre inscription.**

**Coût : 10CHF/pers.**, participation de 5CHF des « 55+ d'Ecublens » déjà déduite.

**Inscriptions jusqu'au 15 novembre 2019 au plus tard sur [www.resoli.ch](http://www.resoli.ch)** ou auprès de : Dominique Breider par e-mail : [dcif.breider@bluewin.ch](mailto:dcif.breider@bluewin.ch) ou éventuellement sur le répondeur du 021 801 42 47

Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous utiliserez votre véhicule.

**IMPORTANT :** *si vous laissez un message sur le répondeur téléphonique, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous confirmer votre inscription.*

*Par sa présence à cette activité, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.*